

Le rôle des gouvernements

À l'échelon national, provincial, territorial et local, les gouvernements peuvent agir sur le comportement de la population dans le domaine de la santé grâce à l'influence qu'ils exercent sur des initiatives et des politiques telles que les soins de la santé, les normes de sécurité et de santé visant les travailleurs et sur le développement et l'entretien des parcs communautaires et des installations de loisirs¹.

Dans le cadre du Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie a étudié l'opinion des gens au Canada quant au degré de responsabilité que, selon eux, les gouvernements devraient assumer dans les secteurs de l'enseignement public, des politiques et de la législation, des stratégies relatives aux modifications de l'environnement et de la prestation des programmes et des services liés à l'activité physique. En particulier, on a demandé aux Canadiens et Canadiennes dans quelle mesure les gouvernements ont la responsabilité :

- de promouvoir la santé et le bien-être au sein de la population canadienne,
- de fournir à la population des informations sur les différents bienfaits d'un mode de vie actif,
- de s'assurer que les programmes d'éducation physique quotidienne sont obligatoires dans les écoles élémentaires et secondaires,
- de fixer des normes de sécurité visant les installations publiques, les activités physiques et l'équipement protecteur,
- d'offrir des programmes, des services ou des installations qui incitent les gens à faire de l'activité physique et
- de s'assurer que des zones d'activité physique telles que des sentiers, des pistes ou des espaces verts sont inclus dans la planification et le développement des communautés.

Figure 1



Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, ICRCPMV

Comme le montre la Figure 1, plus de la moitié des répondants du sondage ont déclaré qu'il incombe dans une large mesure aux gouvernements de fixer des normes de sécurité visant l'activité physique et de s'assurer que les programmes d'éducation physique quotidienne sont obligatoires dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada. Près de 50 % des répondants ont affirmé que mettre des sentiers et d'autres zones d'activité physique à la disposition de la population est un rôle clé des gouvernements. Le rôle plus général consistant à «promouvoir la santé et le bien-être au sein de la population» est arrivé en quatrième place. Enfin, pour un peu moins d'un tiers des répondants, «offrir des services, des programmes et des installations» et «fournir des informations sur les bienfaits de l'activité physique» sont des secteurs clés de responsabilité des gouvernements.



Différences selon l'âge et le sexe

Une différence significative apparaît entre les groupes d'âge quant à la proportion d'adultes estimant que mettre des zones d'activité physique à la disposition des gens est un rôle important des gouvernements. Comme le montre le Tableau 1, les adultes de 25 à 44 ans sont les plus portés à juger ce rôle très important, en comparaison des adultes de 65 ans ou plus qui ont le moins tendance à y attacher une très grande importance.

Bien qu'il y ait des différences liées à l'âge entre le nombre de répondants qui jugent les différents secteurs de responsabilité «très importants», le classement global ne varie généralement pas d'un groupe d'âge à l'autre, à deux exceptions près. La première exception se manifeste chez les adultes de 45 à 64 ans selon lesquels, contrairement à ceux des autres groupes d'âge, il incombe davantage aux gouvernements d'offrir des programmes, services et installations que de fournir des informations sur les bienfaits de l'activité physique. La deuxième exception apparaît chez les aînés, ceux-ci classant la promotion de la santé et du bien-être avant l'inclusion, dans les communautés, de zones d'activité physique, telles que des sentiers et des pistes.

Plus de la moitié des femmes et des hommes considèrent que les gouvernements sont responsables dans une large mesure de fixer des normes de sécurité et de veiller à ce que les programmes d'éducation physique soient obligatoires dans le système scolaire. Si les hommes et les femmes ont tendance à classer les divers rôles de la même manière, les femmes sont plus portées que les hommes à attribuer une grande responsabilité aux gouvernements

Tableau 1

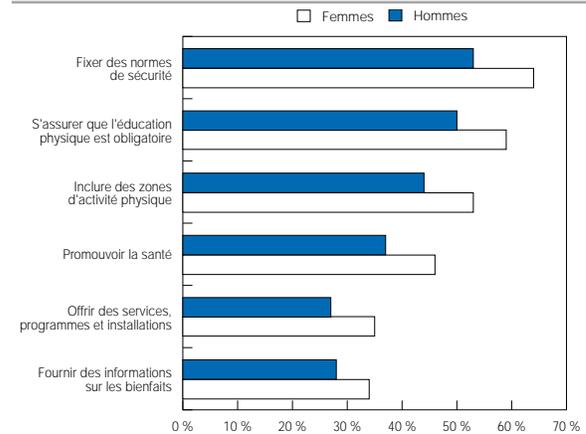
RÔLE DES GOUVERNEMENTS SELON LE GROUPE D'ÂGE Grande responsabilité attribuée aux gouvernements

	18-24	25-44	45-64	65+
Normes de sécurité	56 %	62 %	57 %	52 %
Éducation physique obligatoire	54	57	52	51
Zones d'activité physique	45	53	49	37
Promotion de la santé	36	40	46	45
Informations sur les bienfaits	30	33	30	31
Services, programmes et installations	27	30	35	30

Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, ICRCPMV

Figure 2

RÔLE DES GOUVERNEMENTS SELON LE SEXE Grande responsabilité attribuée aux gouvernements



Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, ICRCPMV

relativement à la promotion de tous les aspects de l'activité physique, comme l'atteste la Figure 2.

Des différences entre les sexes sont manifestes chez les adultes de 25 à 44 ans, parmi lesquels les femmes tendent plus que les hommes à considérer qu'il incombe dans une large mesure aux gouvernements d'offrir des services, programmes et installations, de s'assurer que les programmes d'éducation physique sont obligatoires dans les écoles, de fixer des normes de sécurité et d'inclure des zones d'activité physique dans les communautés. De plus, chez les 45 à 64 ans, les femmes sont plus portées que les hommes à attribuer une grande responsabilité aux gouvernements relativement à la promotion de la santé et à la mise sur pied de services, programmes et installations.

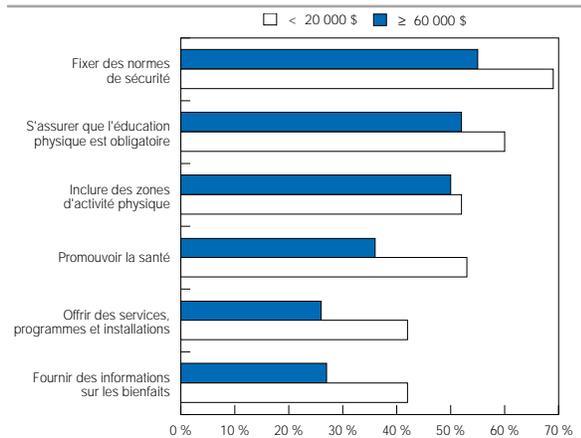
Différences socio-économiques

Il est intéressant de constater que les Canadiens et Canadiennes qui ont le revenu le plus faible ont plus tendance que les autres à considérer de façon constante que les gouvernements sont responsables dans une large mesure de tous les secteurs visés par les questions (Figure 3). Ce résultat concorde avec ceux de recherches dans le domaine, tel le Community Health Assessment and Promotion Project portant sur une communauté pauvre et désavantagée dans une grande ville américaine². Selon cette étude, les groupes à faible revenu souhaitent vivement recevoir des informations promotionnelles sur les bienfaits de l'activité physique et des informations sur la nutrition.

Figure 3

RÔLE DES GOUVERNEMENTS SELON LE REVENU

Grande responsabilité attribuée aux gouvernements



Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, ICRCPMV

Le classement relatif des différents rôles des gouvernements par les groupes de profession suit la tendance générale, sauf parmi les sans-emploi qui ont cité les informations sur les bienfaits de l'activité physique aussi souvent que la promotion de la santé et du bien-être. Une autre exception apparaît aussi parmi les retraités, ces derniers ayant mentionné plus souvent la promotion de la santé et du bien-être que l'inclusion, dans les communautés, de zones d'activité physique, telles que des sentiers et des pistes.

Les personnes mariées ou qui ont un conjoint ou une conjointe de fait ont eu tendance à évaluer de la même manière que celles qui n'ont jamais été mariées l'importance du rôle des gouvernements en ce qui a trait à l'augmentation de l'activité physique. Par contre, les personnes veuves, divorcées ou séparées ont été plus portées à considérer que les gouvernements ont un plus haut degré de responsabilité dans tous les domaines visés par les questions.

En général, le classement relatif des rôles des gouvernements en tant que dispensateurs de divers programmes et formes de soutien suit la tendance générale dans les communautés, quelle que soit leur envergure, sauf dans les communautés comptant moins de 1 000 habitants. Dans ces communautés, les répondants ont classé en première place «s'assurer que l'éducation physique est obligatoire dans les écoles» et en deuxième place, pas loin derrière, «fixer des normes de sécurité».

Niveaux d'activité physique

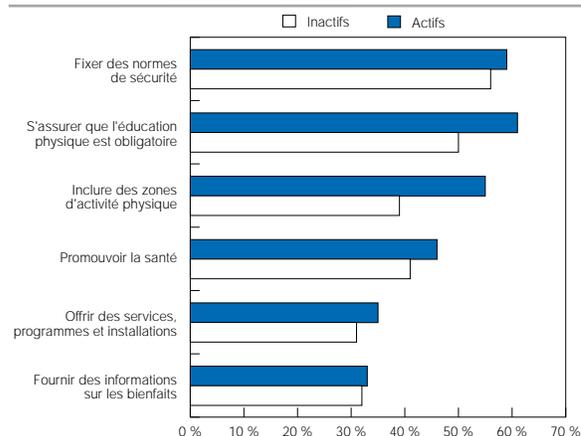
Les Canadiens et Canadiennes physiquement actifs ont plus tendance que ceux qui sont inactifs à considérer que la promotion de l'activité physique est un rôle clé des gouvernements (Figure 4).

Les personnes physiquement actives sont plus portées que les personnes inactives à considérer que les gouvernements devraient assumer un haut degré de responsabilité dans les interventions politiques et environnementales telles que l'inclusion de zones d'activité physique dans les communautés et la prestation obligatoire de programmes d'éducation physique dans les écoles. En outre, les Canadiens et Canadiennes actifs ont mentionné plus souvent que promouvoir la santé et offrir des services, programmes et installations étaient des rôles clés des gouvernements.

Figure 4

RÔLE DES GOUVERNEMENTS SELON LE NIVEAU D'ACTIVITÉ

Grande responsabilité attribuée aux gouvernements



Sondage indicateur de l'activité physique en 1997, ICRCPMV

La voie à suivre

Les politiques, la législation et le soutien gouvernemental ont été identifiés comme étant des stratégies importantes pour accroître le niveau d'activité physique de la population². De fait, les environnements propices à l'activité physique arrivent en tête de liste, par ordre d'importance, parmi les formes de soutien qui, d'après les Canadiens et Canadiennes, facilitent la pratique de l'activité physique³. Cela corrobore la conclusion de King (1991)⁴, selon laquelle des environnements favorables sont une condition préalable nécessaire aux

stratégies éducatives et aux stratégies de changement de comportement individuel. Cela laisse entendre que, bien que les stratégies de promotion et d'éducation continuent à jouer un rôle capital en apprenant aux Canadiens et Canadiennes comment être actifs, comment le rester et en les encourageant en ce sens, le soutien de l'environnement est, selon les chercheurs et la population canadienne, un élément crucial qui facilite le changement de comportement.

Les données indiquent que, aux différentes étapes de la vie, les gens ont tendance à avoir besoin de différents services et formes de soutien de la part des gouvernements. Par exemple, l'inclusion de sentiers, de pistes, d'espaces verts et d'autres zones d'activité physique dans le développement des communautés est particulièrement importante aux yeux des personnes de 25 à 44 ans, qui ont généralement de jeunes enfants et un emploi du temps chargé. Par conséquent, ce facteur a non seulement un effet sur les personnes de ce groupe d'âge, mais aussi sur leurs enfants et sur la cellule familiale elle-même.

À l'heure actuelle, plus de gens au Canada choisissent de faire de l'activité physique qu'il y a dix ans, mais ils demandent manifestement des changements environnementaux pour pouvoir mettre plus efficacement en pratique leur intention de faire de l'activité physique. En outre, ils croient qu'il incombe dans une large mesure aux gouvernements de créer des environnements plus propices à l'activité physique. Si un nombre imposant de Canadiens et Canadiennes considèrent que l'éducation publique est un rôle clé des gouvernements, la majorité estime que la législation, les politiques et les stratégies de modification de l'environnement sont des domaines dont un haut degré de responsabilité incombe aux gouvernements.

Pour commander d'autres bulletins de cette série ou pour obtenir des tableaux détaillés sur le sujet présenté dans le présent bulletin, veuillez écrire à :

l'Institut canadien de la recherche sur
la condition physique et le mode de vie
185, rue Somerset ouest, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K2P 0J2
téléphone : (613) 233-5528
télécopieur : (613) 233-5536
info@icrcp.ca

Subventionné en partie par Santé Canada

Références

- ¹ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. (1996). Politiques et initiatives communautaires. *Le Dossier de la recherche*, Référence n° 96-03.
- ² Sallis, J.F., Bauman, A., & Pratt, M. (1998). Environmental and policy interventions to promote physical activity. *American Journal of Preventive Medicine*, 15 (4), 379-397.
- ³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. (1998). Ressources et services. *Progrès en prévention*, Bulletin n° 28.
- ⁴ King, A.C. (1991). Community interventions for promotion of physical activity and fitness. *Exercise and Sport Sciences Reviews*, 19, 211-258.

Publié en mars 1999

Le rôle des gouvernements

Sondage indicateur de l'activité physique en 1997

	<i>Fixer des normes de sécurité</i>		<i>S'assurer que l'éducation physique est obligatoire</i>		<i>Inclure des zones d'activité physique</i>	
	<i>Grande responsabilité</i>	<i>Moyenne responsabilité</i>	<i>Grande responsabilité</i>	<i>Moyenne responsabilité</i>	<i>Grande responsabilité</i>	<i>Moyenne responsabilité</i>
TOTAL, 18 ANS ET PLUS	58 %	33 %	54 %	33 %	48 %	39 %
<i>femmes</i>	64	31	59	33	53	38
<i>hommes</i>	53	34	50	34	44	40
18-24	56	39	54	37	45	45
<i>femmes</i>	62	35	54	40	52	42
<i>hommes</i>	51	44	55	33	39	49
25-44	62	29	57	33	53	38
<i>femmes</i>	66	27	61	31	57	36
<i>hommes</i>	58	31	53	35	49	40
45-64	57	33	52	34	49	38
<i>femmes</i>	62	34	55	36	53	38
<i>hommes</i>	52	33	48	33	45	37
65+	52	35	51	31	37	38
<i>femmes</i>	62	–	61	–	43	39
<i>hommes</i>	–	–	–	–	–	–
NIVEAU D'INSTRUCTION						
<i>Inférieur au secondaire</i>	63	29	61	24	49	35
<i>Secondaire</i>	58	34	53	36	43	43
<i>Collégial</i>	59	33	59	32	50	41
<i>Universitaire</i>	57	33	50	36	53	36
REVENU FAMILIAL						
< 20 000 \$	69	27	60	29	52	38
20 000 \$ - 39 999 \$	54	36	56	30	47	41
40 000 \$ - 59 999 \$	58	33	49	37	47	40
≥ 60 000 \$	55	36	52	38	50	39

– L'insuffisance de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

	Fixer des normes de sécurité		S'assurer que l'éducation physique est obligatoire		Inclure des zones d'activité physique	
	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité
SITUATION D'EMPLOI						
Employé à temps plein	58 %	33 %	52 %	35 %	49 %	40 %
Employé à temps partiel	63	29	53	38	53	41
Sans-emploi	56	–	55	–	53	–
Personne au foyer	68	–	68	–	56	35
Étudiant	59	37	59	36	51	43
Retraité	54	33	52	28	39	37
POPULATION DE LA LOCALITÉ						
< 1 000	61	28	64	22	35	48
1 000 - 9 999	50	39	49	35	44	38
10 000 - 74 999	60	31	52	36	48	38
75 000 - 299 999	61	33	60	32	51	38
≥ 300 000	58	34	52	36	52	40
COMPOSITION DE LA FAMILLE						
Personne avec conjoint	56	34	53	35	46	40
avec enfants au foyer	58	32	56	34	45	43
sans enfants au foyer	55	35	51	35	47	38
... veuve, divorcée ou séparée	69	24	63	28	55	31
avec enfants au foyer	74	–	67	–	65	–
sans enfants au foyer	68	25	62	28	52	32
... jamais mariée	58	34	53	32	50	40
avec enfants au foyer	69	–	71	–	57	–
sans enfants au foyer	57	35	51	33	49	41
DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE						
Actifs (≥3 KKJ ¹)	59	32	61	31	55	34
Modérément actifs (1,5-2,9 KKJ)	55	36	49	38	47	44
Peu actifs (0,5-1,4 KKJ)	63	27	52	35	42	45
Inactifs (<0,5 KKJ)	56	37	50	27	39	36

1 Kilocalories/kilogramme de poids/jour; une dépense énergétique de 3 KKJ correspond à une marche d'une heure chaque jour.

– L'insuffisance de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

	Promouvoir la santé		Offrir des programmes, services et installations		Fournir des informations sur les bienfaits	
	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité
TOTAL, 18 ANS ET PLUS	42 %	39 %	31 %	44 %	31 %	47 %
<i>femmes</i>	46	38	35	44	34	46
<i>hommes</i>	37	40	27	45	28	49
18-24	36	49	30	58	27	57
<i>femmes</i>	40	51	27	62	24	62
<i>hommes</i>	33	47	33	55	29	52
25-44	40	40	33	46	30	49
<i>femmes</i>	43	42	38	44	31	47
<i>hommes</i>	38	38	28	48	28	50
45-64	46	35	30	40	35	43
<i>femmes</i>	53	30	35	39	39	43
<i>hommes</i>	38	39	24	41	30	43
65+	45	37	31	34	30	41
<i>femmes</i>	51	31	37	34	38	34
<i>hommes</i>	–	–	–	–	–	–
NIVEAU D'INSTRUCTION						
<i>Inférieur au secondaire</i>	48	36	36	36	38	39
<i>Secondaire</i>	44	37	33	46	32	48
<i>Collégial</i>	37	43	29	48	30	51
<i>Universitaire</i>	40	42	30	44	26	50
REVENU FAMILIAL						
< 20 000 \$	53	36	42	46	42	42
20 000 \$ - 39 999 \$	44	40	32	46	35	45
40 000 \$ - 59 999 \$	36	40	32	43	23	55
≥ 60 000 \$	36	45	26	45	27	50

– L'insuffisance de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

	Promouvoir la santé		Offrir des programmes, services et installations		Fournir des informations sur les bienfaits	
	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité	Grande responsabilité	Moyenne responsabilité
SITUATION D'EMPLOI						
<i>Employé à temps plein</i>	38 %	42 %	29 %	46 %	28 %	48 %
<i>Employé à temps partiel</i>	43	42	38	43	31	50
<i>Sans-emploi</i>	40	–	30	45	40	39
<i>Personne au foyer</i>	56	35	41	44	35	50
<i>Étudiant</i>	38	47	28	62	25	61
<i>Retraité</i>	48	31	32	33	32	42
POPULATION DE LA LOCALITÉ						
< 1 000	45	26	23	45	31	38
1 000 - 9 999	45	35	33	39	33	41
10 000 - 74 999	40	42	29	43	31	48
75 000 - 299 999	38	45	31	47	27	52
≥ 300 000	40	43	30	50	26	53
COMPOSITION DE LA FAMILLE						
<i>Personne avec conjoint</i>	42	38	29	43	30	47
<i>avec enfants au foyer</i>	39	40	28	43	29	48
<i>sans enfants au foyer</i>	44	36	30	42	29	46
<i>... veuve, divorcée ou séparée</i>	50	34	42	38	40	41
<i>avec enfants au foyer</i>	39	39	43	39	36	40
<i>sans enfants au foyer</i>	53	32	42	37	41	41
<i>... jamais mariée</i>	38	48	32	53	28	55
<i>avec enfants au foyer</i>	–	–	–	–	–	–
<i>sans enfants au foyer</i>	37	49	31	53	28	56
DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE						
<i>Actifs (≥3 KKJ¹)</i>	46	38	35	46	33	46
<i>Modérément actifs (1,5-2,9 KKJ)</i>	39	39	29	45	27	52
<i>Peu actifs (0,5-1,4 KKJ)</i>	39	44	29	46	32	45
<i>Inactifs (<0,5 KKJ)</i>	41	35	31	35	32	43

1 Kilocalories/kilogramme de poids/jour; une dépense énergétique de 3 KKJ correspond à une marche d'une heure chaque jour.

– L'insuffisance de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.